



Débat pour l'égalité entre fumeurs et non-fumeurs

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 13 mars 2009

Pourquoi favoriser les non-fumeurs quand ils sont malades ? Car nous faisons un débat pour égaliser les fumeurs et les non-fumeurs.

Merci à l'avance.

PS : si vous le pouvez, pourriez vous nous donner des arguments pour égaliser les fumeur des non-fumeurs.

Réponse :

Aucun texte de loi français ne privilégie l'accès aux soins pour les non-fumeurs comme cela peut être le cas dans certains pays anglophones qui estiment que le soin ne peut pas être accordé de la même manière à ceux qui sont malades et à ceux qui, en toute connaissance de cause, attendent à leur santé.

Fumer n'est pas une nécessité de la vie courante comme respirer, manger, boire ou dormir. Il ne faut donc pas opposer deux types d'individus, le fumeur et le non-fumeur car les deux ont le droit de respirer. Par contre le fumeur est en droit de considérer que fumer fait partie de ses libertés individuelles puisque cette pratique n'est pas condamnée par la loi.

Cependant, cette pratique peut être dangereuse pour sa santé comme pour celle des personnes qui l'entourent. Elle peut aussi constituer une gêne, voire une profonde allergie, pour ceux qui doivent respirer un air pollué par la fumée de tabac. La pratique du tabagisme est donc encadrée par des lois qui protègent ceux qui ne fument pas mais également ceux qui fument. La vie en société nécessite, en effet, d'être encadrée par des règles pour éviter qu'une minorité n'impose sa volonté au reste de la population et pour éviter également que les plus faibles ne subissent la loi des plus forts.

Fumeurs et non fumeurs sont égaux en droit mais l'acte de fumer est encadré par des lois.